[*établissement*], [*date*]

**Résolution adoptée à l’unanimité**

**Ni le plan du Conseil d’administration, ni celui du Conseil d’Etat**

**Seule solution : construire un rapport de force pour obtenir leur retrait !**

Nous, enseignant.e.s réuni.e.s en assemblée du personnel le [*date*] à [*établissement*] à l’initiative des syndicats SUD et SSP avons pris connaissance de la situation et de négociations autour de la CPEV.

En particulier, nous :

- avons été informé.e.s de la situation – excellente – de la CPEV ;

- avons été rendu.e.s attentives et attentifs aux manipulations imposées par l’ASSO, qui exige une diminution du taux technique, diminuant artificiellement le taux de couverture de la caisse ;

- avons été informé.e.s du plan de la CPEV : augmenter de deux ans l’âge de départ à la retraite ;

- avons été informé.e.s de celui du conseil d’Etat : augmenter de 3% les cotisations à la caisse ;

- avons pris connaissance de la résolution de l’AG de la fonction publique du 2 novembre dernier, que nous soutenons pleinement.

En conséquence :

**Nous déclarons refuser catégoriquement les plans proposés par le Conseil d’administration et le Conseil d’Etat, et exigeons leur retrait**

**Nous soutenons sans réserve la résolution de l’Assemblée générale de la fonction publique du 2 novembre dernier**

**Nous saluons en particulier l’unité des organisations syndicales (SUD, SSP, FSF) contre cette nouvelle dégradation de nos retraites, unité matérialisée dans l’Assemblée générale du 2 novembre et la manifestation du 23 novembre**

**Nous comprenons que seule une mobilisation déterminée et unie de toute la fonction publique cantonale avec ses organisations peut permettre de défendre nos retraites.**

**En conséquence, nous sommes d’avis qu’il faut construire la mobilisation contre ces plans sur le terrain du combat syndical, et nous nous engageons en particulier**

* **à participer aux actions qui seront décidées par l’Assemblée générale de la fonction publique le 7 décembre (manifestations, mobilisations, actions, arrêts de travail, grèves…), et**
* **à œuvrer activement pour leur succès.**
* **nous nous engageons en outre à solliciter un maximum de collègues d’ici au 7.12 en vue d’obtenir qu’ils.elles soutiennent la présente résolution**